

Comité interministériel sur le covoiturage : un point d'étape et une nouvelle feuille de route

À la veille d'un week-end de grand départ, les prévisions pour le covoiturage de longue distance sont encourageantes. À ceci près que presque la moitié des Français ne partent pas en vacances...

C'est une des raisons pour lesquelles le plan covoiturage du gouvernement cible en priorité le covoiturage du quotidien, à l'échelle locale : trajets réguliers domicile – travail, campus, loisirs...

Après 6 mois de mise en œuvre de sa mesure phare, le bonus de 100 euros, un comité interministériel se réunit demain pour dresser le bilan et définir le nouveau cap.

Les résultats du premier trimestre sont prometteurs, avec un triplement du nombre de trajets par rapport à la même période en 2022, selon l'Observatoire National du Covoiturage au Quotidien.

Cependant, une baisse a été observée en avril et mai, malgré une légère reprise en juin. De quoi soulever quelques interrogations :

Les automobilistes auraient-ils covoituré uniquement pour « encaisser le bonus » en début d'année avant de reprendre leurs anciennes habitudes d'autosolistes ?

Existent-ils des indicateurs permettant de prédire la dynamique du covoiturage du quotidien au second semestre ?

[Étude chiffrée] Covoiturage : les « chasseurs de bonus » ont-ils gonflé les chiffres ?

Une étude chiffrée conduite sur plus de 20 000 covoitureurs a permis d'évaluer la part des simples « chasseurs de bonus » parmi les nouveaux conducteurs qui ont testé le covoiturage en 2023.

Elle a été menée par Karos, l'application spécialisée dans le covoiturage domicile - travail qui a distribué à elle seule près de la moitié des bonus covoiturage de courte distance (46,6%) aux automobilistes français, sur le premier semestre.

L'étude a isolé parmi la cohorte des nouveaux conducteurs du début de l'année 2023 ceux qui ont au compteur 10 trajets précisément et pas un de plus : c'est en effet à l'issue du 10ème trajet que l'intégralité du bonus est reversée.

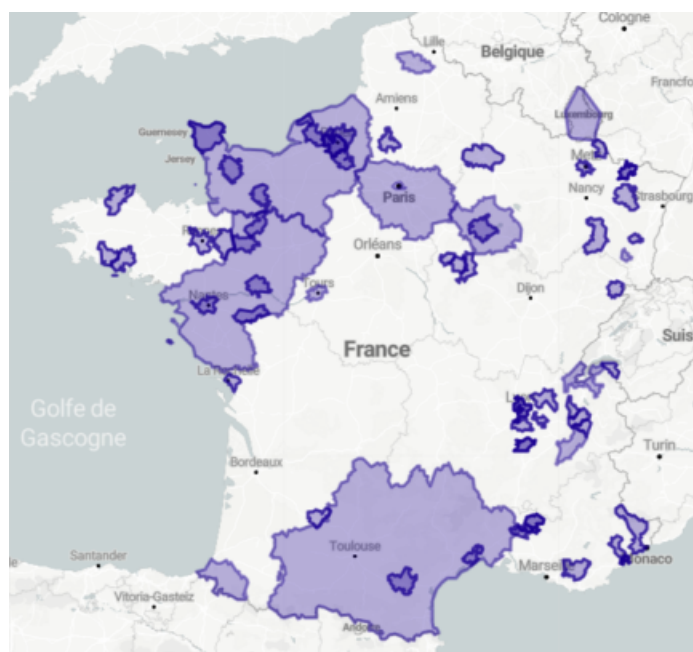
Bonne nouvelle : ce cas de figure ne représente que 4% des nouveaux conducteurs de début 2023 (contre 2% en 2022). **Les « chasseurs de bonus »** qui ont simplement voulu encaisser un chèque **sont donc ultra-minoritaires** (les +2% de surplus en 2023) !

Lorsque les conducteurs sont parvenus à 10 trajets, c'est généralement parce que le court-voiturage leur procure de nombreux avantages. Avec un gain mensuel moyen d'une centaine d'euros (l'équivalent d'un bonus mais tous les mois !), des rencontres sympathiques et du CO2 évité, ils ne s'arrêtent pas en si bon chemin.

Le pari consistant à affirmer que « **le covoiturage du quotidien, l'essayer sur quelques trajets c'est l'adopter** » et qui a motivé le gouvernement à instaurer ce bonus semble donc gagné.

L'indicateur clé du covoiturage : le soutien des collectivités locales

Au-delà des chiffres du nombre de trajets covoiturés qui peuvent varier au gré des vacances scolaires (comme en avril), des jours fériés (comme en mai), des grèves des transports en commun (comme en mars), des pénuries ou des prix du carburant... les professionnels du secteur ont les yeux rivés sur un autre indicateur qui prédit bien mieux et avec plusieurs mois d'avance la dynamique du court-voiturage. Il s'agit du développement du nombre de collectivités locales qui ont mis en place des aides financières sur les trajets.



Ci-dessus un extrait de la carte interactive (Ministère de la Transition Énergétique) montrant les collectivités locales qui subventionnent le covoiturage du quotidien

Or, grâce à une mesure du plan covoiturage passée davantage inaperçue (aides des collectivités locales avec le « fonds vert »), ces dispositifs fleurissent partout depuis quelques mois : au Pays Basque, dans la Métropole de Lyon, en Guadeloupe... et prochainement dans la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Le court-voiturage passe donc la vitesse supérieure dans de nombreux territoires, y compris à des milliers de kilomètres de la métropole...

La Réunion, championne inattendue du covoiturage en France

Le succès du covoiturage subventionné dépasse la seule métropole. En considérant le nombre de trajets ramené au nombre d'habitants, les récentes données de l'Observatoire National du Covoiturage montrent que c'est La Réunion qui est devenue depuis mai la véritable région championne de France du covoiturage du quotidien.

Cette première place est d'autant plus surprenante que les Réunionnais ont la réputation d'être très attachés à leur véhicule individuel ! Mais le subventionnement et la promotion active par la Région Réunion du covoiturage en partenariat avec un seul opérateur (l'application de covoiturage Karos) ont porté leurs fruits.

Des enseignements sont donc à tirer de ce succès pour le reproduire partout en métropole.